

Compte-rendu de la présentation du 12 avril 2025 sur la Quatrième République

Chers amis , nous allons parler de la constitution de la 4éme République de 1946 A 1958.

Mais quelle est la définition d'une constitution ? C'est un ensemble de textes juridiques qui définit les institutions de l'Etat et organise leurs relations.

Sans s'étendre sur la monarchie constitutionnelle, c'est à dire le partage de pouvoirs entre le Roi et le parlement, comme sous Louis XVIII 1814 -1824 - Charles X 1824 -1830 - et Louis Philippe 1er 1830 -1848.

Sur le plan constitutionnel, la France a eu 5 constitutions Républicaines : la première République de 1792 à 1804 , la deuxième République de 1848 à 1852 - la troisième République de 1870 à 1940 - la quatrième République de 1946 à 1958, la cinquième République du 4 octobre 1958 à nos jours.

INTRODUCTION

Quelques phrases sur la deuxième République : après l'abdication du Roi Louis Philippe 1er pour son petit fils le comte de Paris, le même jour le député Alphonse de Lamartine, au nom de l'Assemblée nationale, proclame la deuxième République.

Le gouvernement provisoire instaure le suffrage universel masculin, en rétablissant la liberté de la presse, de la réunion, et l'abolition de l'esclavage dans les départements d'Outre-mer.

Suite aux élections du 10 et 11 octobre 1848, Louis Napoléon Bonaparte est élu au premier tour contre le général Louis Eugène Cavaignac, François Vincent Raspail et Alexandre Ledru Rollin.

Louis Napoléon était soutenu par les monarchistes, les orléanistes, les conservateurs, bien sûr et surtout les Bonapartistes.

Louis Napoléon a été élu pour 4 ans mais non rééligible selon la constitution de la deuxième République. Mais à l'approche de la fin de son mandat de 4 ans, il demande à l'Assemblée nationale de réformer la constitution pour qu'il se représente.

L'Assemblée nationale s'oppose, le président sortant fit signer des centaines de pétitions aussi bien en province qu'à Paris, mais rien n'y fait ; alors comme son oncle Napoléon Bonaparte, Louis Napoléon Bonaparte fit le coup-d'état le 2 décembre 1851 comme son oncle qui le fit le 10 novembre 1799 avec l'aide du dernier directeur du directoire Emmanuel-Joseph Sièyes. Comme le dit cette expression : « dis- oi comment tu t'appelles et je te dirai qui tu es »? » C'est le second Empire (1852 -1870), mais suite à sa défaite militaire de Sedan, le 2 septembre 1870 il abdique.

LA TROISIEME REPUBLIQUE 1870 - 1940

La troisième République est un régime parlementaire bicaméral, c'est à dire deux chambres, la chambre haute, c'est à dire le Sénat, et la chambre basse, l'Assemblée Nationale. Les deux chambres avaient des pouvoirs identiques , mais cependant la chambre haute pouvait renverser un gouvernement sans qu'elle ne soit assujettie à une dissolution.

Le gouvernement par moments se trouvait dans l'obligation de prendre des décrets-lois ayant force de loi pour assurer le fonctionnement de l'Etat.

La fin de la Deuxième Guerre mondiale entraîna la chute de la troisième République en France.

13 OCTOBRE 1946 : NAISSANCE DE LA QUATRIEME REPUBLIQUE

Le 25 août 1944 Paris est libéré et le gouvernement provisoire s'installe dans la capitale.

Le 16 juin 1946 à Bayeux, de Gaulle présente sa conception du pouvoir, le 13 octobre les Français approuvent la nouvelle constitution et c'est l'avènement d'un régime parlementaire mais déséquilibré au profit de l'Assemblée nationale.

Trois partis politiques sont en présence : le P.C. Parti communiste, la S.F.I.O. la Section française de l'Internationale ouvrière, et le parti centriste les chrétiens démocrates.

Les partis de gauche étant majoritaires, Vincent Auriol du Parti socialiste est élu président de la République.

Il y aura 20 présidents du Conseil sous sa présidence du 16 janvier 1946 au 16 janvier 1954, mais certains présidents du Conseil n'excédaient pas plus d'un jour à Matignon (rue de Varennes), quitte à revenir comme Robert Schuman, le père de la CECA la Communauté économique du charbon et de l'acier dont l'inspirateur est Jean Monnet, père de la création de la Société des Nations, aujourd'hui l'ONU, Organisation des Nations Unies.

RENE COTY: deuxième et dernier Président de la 4ème République du 16 janvier 1954 au 8 janvier 1958, avec la nomination de 12 présidents du Conseil.

Le législatif avec la S.F.I.O. et le P.C. majoritaires avait tous les pouvoirs, plus une multitude d'autres partis politiques : ils renversaient un gouvernement tout en étant incapables de former une nouvelle majorité, à cela s'ajoute le mode de scrutin proportionnel avec le nombre de sièges à obtenir en fonction des voix recueillies.

Avec l'instabilité gouvernementale permanente, la crise du 13 Mai 1958 précipite l'effondrement de la 4ème République après la chute du gouvernement du Socialiste Guy Mollet d'une part, et la révolte des anciennes colonies comme L'Indochine et certains pays d'Afrique, de Madagascar et un pays d'Afrique du nord afin d'accéder à leur souveraineté internationale d'autre part. Le président RENE COTY appelle le Général de Gaulle qui mettra tous les partis politiques d'accord en proposant une nouvelle Loi fondamentale, c'est à dire la constitution de la 5ème République.

Le Général de Gaulle avant les élections ira faire campagne en Afrique de l'Ouest et en Afrique Equatoriale en faisant 3 propositions aux Français d'Afrique : 1 - vous continuez à être Français comme avant, 2 - vous prenez votre indépendance tout en restant dans la Communauté française, ou 3 - vous prenez votre indépendance totale tout en se séparant définitivement de la Métropole.

Sur les 16 voire 17 pays, seule la Guinée Conakry prendra son indépendance totale en répondant au général de Gaulle par cette phrase qui est restée célèbre : le leader syndicaliste C.G.T., ancien député au Palais Bourbon dira : "Nous préférons la liberté dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage".

Ainsi le 2 octobre 1958, suite au référendum du 28 septembre de la même année, la Guinée fut le seul pays en Afrique Française à rompre avec la France métropolitaine.

A partir du 4 octobre 1958, avec la nouvelle constitution, une élection a eu lieu en 1962 pour élire le chef de l'Etat au suffrage universel direct de toutes les Françaises et de tous les Français, et aux élections présidentielles de 1965 Charles de Gaulle est élu président de la République pour 7 ans.

Mais les opposants qualifieront la 5ème République de la Monarchie Républicaine, que Charles André Joseph Marie de Gaulle a fondé sur mesure à la taille du Général de Gaulle.